

Acte de mariage de HACHE Pierre et DELAUNÉ Anne [448]x[449].

Le lundi seizième jour de février mil sept cent cinquante-six, après la publication des bans du futur mariage de Pierre HACHE, fils puîné de défunt Jacques et de défunte Marie BOISARD ses père et mère, et Anne DELAUNÉ, fille puînée de François et de Marie Anne EMO ses père et mère, faite tant au prône de notre messe paroissiale qu'en celle de Senneville sans qu'il se soit trouvé aucun empêchement ni opposition, comme il nous en a apparu par le certificat du sieur BEUZEBOC, vicaire de Senneville du quatorze février audit an, nous, soussigné prêtre vicaire dudit lieu, après les fiançailles célébrées hier dans notre église, avons reçu leur mutuel consentement de mariage, et leur avons donné la bénédiction nuptiale, les cérémonies de notre mère sainte église bien et dûment accomplies. Présence de François DELAUNÉ, menuisier, Jacques DELAUNÉ, menuisier, Jean Jacques EMO, laboureur, Jean EMO, maréchal, tous de cette paroisse, parents et amis soussignés

Marques : Anne Delaune

Signatures : Pierre Hache

Jean Jacques Emo

Jacques Delaune

François Delaune

Jean Emo